

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Service du pilotage
et de l'évolution des services

Décision du 19 janvier 2017 relative à la représentation des membres des organisations syndicales au conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : DEVK1700572S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement, notamment l'article 7 ;

Vu la décision du 27 avril 2015 relative à la représentation des membres des organisations syndicales au conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision du 27 avril 2015 susvisé est modifié comme suit :

Membres titulaires

FO

M. RAULT (Jean-Noël) remplace M. GLACET (Jean-Pierre).

UNSA

Mme PICARD (Marie-Hélène) remplace Mme PICAUT (Françoise).

Membres suppléants

FO

Mme FERRARI-PAILLET (Stephanie) remplace Mme DAUBERCIES (Emmanuelle).

UNSA

Mme GOUDOUX (Jacqueline) remplace Mme DUVAL (Marie-Christine).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 19 janvier 2017.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du service du pilotage
et de l'évolution des services,*
P. CARON